



Programme de formations
Année 2016

Siège social et Bureau

La Rochelle 17

2 avenue de Fétilly
17074 LA ROCHELLE Cedex
Tél : 05 46 34 70 74
Fax : 05 46 00 41 57

Bureau Angoulême 16

66 impasse Niepce
ZE Ma Campagne
16016 Angoulême Cedex
Tél : 05 35 54 25 97
Fax : 05 45 66 49 31

charentes@cuma.fr
www.charentes.cuma.fr

La Fédération des CUMA des Charentes organise de nombreuses formations pour les agriculteurs (adhérents ou non de CUMA) et les salariés agricoles.

INFORMATIONS PRATIQUES :

- ✚ Formations mises en place sous réserve :
 - d'agrément par VIVEA pour les agriculteurs,
 - d'accord de prise en charge par FAFSEA pour les salariés agricoles,
 - d'un nombre d'inscrits suffisants.
- ✚ Bulletin de pré-inscription à renvoyer à la Fcuma, antenne d'Angoulême, quel que soit le stage,
- ✚ Pour les salariés la totalité de la formation est facturée à l'employeur qui se fait rembourser de tout ou partie de ces frais par le FAFSEA. Pour les agriculteurs (s'ils sont éligibles à VIVEA), c'est la Fédération qui perçoit directement les fonds de VIVEA et elle ne refacture aux stagiaires qu'une participation réduite.
- ✚ Dans le catalogue présenté vous trouverez :
 - le coût de la formation par heure (entre 21 et 30 €/heure stagiaire suivant le stage),
 - la participation demandée par stage et par stagiaire (hors repas et déplacements qui restent à la charge du stagiaire ou employeur) :
 - hors participation des fonds de formation (pour les employeurs et pour agriculteurs qui ne sont pas éligibles VIVEA se situe entre 147 € et 240 €
 - pour les agriculteurs éligibles VIVEA se situe entre 28 et 100 €.
- ✚ Pour les agriculteurs, le décret paru le 25/08/2006 permette l'application d'un crédit d'impôt (SMIC horaire plafonné à 40 h par an et par exploitant). Ils peuvent éventuellement bénéficier du service de remplacement à coût réduit.
- ✚ Les dates et lieux seront fixés tout au long de l'année en fonction des demandes et des inscriptions,
- ✚ Toutes informations complémentaires : **Véronique CAUSSE au 06.33.77.54.49.**

Avec les concours financiers :



L'énergie de vos projets

LISTE DES FORMATIONS PROPOSEES pour année 2016

Réf. stage – numéro page catalogue	Thème	Durée	Coût formation par heure	Participation demandée par stage	
				Pour employeurs et agriculteurs hors VIVEA	Pour agriculteur éligibles à VIVEA
1 - Juridique et droit coopératif					
1-a P 4	Formaliser le fonctionnement de la CUMA	7 he	21 €/he	147 € par stagiaire	28 € par stage
1-b P 5	Participer à la vie de la CUMA – niveau 1				
1-c P 6	Participer à la vie de la CUMA – niveau 2				
1-d P 7	Formation à la carte reprenant modules des formations précédentes	7 ou 10 he	21 €/he	-7 he : 147 €/stagiaire, - 10 he : 210 €/stagiaire	- pour 7 he : 28 €/stage, - pour 10 he : 40€/stage.
2 – Emploi					
2-a P 8	Optimiser ses relations avec son salarié Niveau 1	7 he	30 €/h	210 €/stagiaire	42 € par stage.
2-b P 9	Construire son document d'évaluation des risques – Niveau 1	7 he			
3 – Machinisme					
3-a P 10	Entretien et réaliser la maintenance des ensileuses	8 he	25 €/he	240 €/stagiaire	80 €/stagiaire
3-b P 11	Moissonner vite et bien	7 he	25 €/he	175 €/stagiaire	35 €/stagiaire
3-c P 12	Autres stages machinismes mis en place sur demandes	7 he	25 €/he	175 €/stagiaire	35 €/stagiaire

4 - Maîtrise de la mécanisation					
4-a P 13	Organiser et réaliser un investissement	7 he	25 €/h	175 €/stagiaire	35 €/stagiaire
4-b P 14	Maîtriser ses charges de mécanisation				
5 - Relations humaines					
5-a P 15	Le fonctionnement d'un groupe	7 he	25 €/h	175 €/stagiaire	35 €/stagiaire
5 - b P 16	Formaliser le projet collectif dans la CUMA.	7 he	25 €/h	175 €/stagiaire	35 €/stagiaire

Des formations supplémentaires peuvent être programmées en fonction des besoins exprimés.

FORMALISER LE FONCTIONNEMENT DE LA CUMA

Acquérir la capacité à mettre à jour un fonctionnement adapté à chaque CUMA en rédigeant de façon précise un ensemble de documents.

➤ **Public visé :**

Adhérent ou futur adhérent de CUMA, administrateur ou non. Salariés de CUMA.

➤ **Programme :**

1. Etre capable de lister tous les points à traiter dans un règlement intérieur et des bulletins d'engagements.
 - Relations adhérents, CUMA en matière d'utilisation de matériels,
 - Relations adhérents, CUMA en matière financière,
 - Le matériel : responsables, risques liés à l'utilisation de matériels.
2. Etre capable de rédiger les grandes lignes d'un règlement intérieur et d'un bulletin d'engagement.
 - Rédaction à partir de plusieurs exemples des principaux points du règlement intérieur,
 - Rédaction à partir de plusieurs exemples des principaux points du bulletin d'engagements.

➤ **Intervenants :**

Véronique CAUSSE ou Sophie FAURE, animatrices à la F. Cuma des Charentes

➤ **Méthodes et moyens pédagogiques:**

- Apports théoriques et techniques,
- Travail à partir de différents modèles,
- Travail en groupe et individuel.

➤ **Informations pratiques :**

Durée : 7h00 (1 journée)

Participation demandée pour l'ensemble du stage et par stagiaire (hors repas et déplacements qui restent à la charge du stagiaire ou de l'employeur) :

- sans participation des fonds de formation (pour les employeurs et pour agriculteurs qui ne sont pas éligibles VIVEA) : 147 €
- pour les agriculteurs éligibles VIVEA : 28 €

PARTICIPER À LA VIE DE LA CUMA - NIVEAU 1

Acquérir la capacité à devenir un membre actif de la CUMA en reprenant les règles essentielles de fonctionnement de ces coopératives de proximité tout en sachant les formaliser.

➤ **Public visé :**

Adhérent ou futur adhérent de CUMA, administrateur ou non. Salariés de CUMA.

➤ **Programme :**

1. Acquérir la capacité à devenir un membre actif de la CUMA en reprenant les règles essentielles de fonctionnement de ces coopératives de proximité :
 - Principes généraux,
 - Principaux points régissant les statuts et le règlement intérieur,
 - Engagement.
2. Connaître et comprendre le fonctionnement des organes décisionnels de la CUMA afin de s'y impliquer :
 - Rôle et fonctionnement des assemblées générales,
 - Rôle et fonctionnement du conseil d'administration,
 - Rôle et fonctionnement du bureau,
 - Responsabilité des administrateurs.

➤ **Intervenants :**

Véronique CAUSSE ou Sophie FAURE, animatrices à la F. Cuma des Charentes.

➤ **Méthodes et moyens pédagogiques :**

- Apports théoriques et techniques,
- Travail à partir de différents modèles,
- Travail en groupe et individuel.

➤ **Informations pratiques :**

Durée : 7h00 (1 journée).

Participation demandée pour l'ensemble du stage et par stagiaire (hors repas et déplacements qui restent à la charge du stagiaire ou de l'employeur) :

- sans participation des fonds de formation (pour les employeurs et pour agriculteurs qui ne sont pas éligibles VIVEA) : 147 €
- pour les agriculteurs éligibles VIVEA : 28 €

PARTICIPER A LA VIE DE LA CUMA NIVEAU 2

Acquérir la capacité à devenir un membre actif de la CUMA en reprenant les règles essentielles de fonctionnement et de gestion de ces coopératives de proximité tout en sachant les formaliser.

➤ **Public visé :**

Adhérent ou futur adhérent de CUMA, administrateur ou non. Salariés de CUMA.

➤ **Programme :**

1. Etre capable de gérer au mieux les règles de gestion et de financement des CUMA :
 - Gestion du capital social,
 - Affectation des résultats,
 - Gestion et financement des investissements.
2. Savoir formaliser par écrit les décisions prises :
 - Moyens de communication dans la CUMA,
 - Rédaction de procès-verbaux de réunion.

➤ **Intervenants :**

Véronique CAUSSE ou Sophie FAURE, animatrices à la F. Cuma des Charentes

➤ **Méthodes et moyens pédagogiques :**

- Apports théoriques et techniques,
- Travail à partir de différents modèles,
- Exercices pratiques,
- Travail en groupe et individuel.

➤ **Informations pratiques :**

Durée : 7h00 (1 journée),

Lieux : en fonction des inscrits,

Participation demandée pour l'ensemble du stage et par stagiaire (hors repas et déplacements qui restent à la charge du stagiaire ou de l'employeur) :

- sans participation des fonds de formation (pour les employeurs et pour agriculteurs qui ne sont pas éligibles VIVEA) : 147 €
- pour les agriculteurs éligibles VIVEA : 28 €

Exemple formation à la carte mise en place pour des CUMA du secteur de Rouillac

FORMALISER LE FONCTIONNEMENT DE LA CUMA NIVEAU 2

Acquérir la capacité à devenir un membre actif de la CUMA en reprenant les règles essentielles de fonctionnement du groupe que ce soit en termes d'organisation, en matière juridique. De plus ce fonctionnement spécifique doit être formalisé par des écrits.

➤ **Public visé :**

Adhérent ou futur adhérent de CUMA, administrateur ou non. Salariés de CUMA.

➤ **Programme :**

1. Connaître et comprendre le fonctionnement des organes décisionnels de la CUMA afin de s'y impliquer :
 - Rôle et fonctionnement des assemblées générales,
 - Rôle et fonctionnement du conseil d'administration,
 - Rôle et fonctionnement du bureau,
 - Responsabilité des administrateurs.
2. Etre capable de lister tous les points à traiter dans un règlement intérieur et des bulletins d'engagements.
 - Relations adhérents, CUMA en matière d'utilisation de matériels,
 - Relations adhérents, CUMA en matière financière,
 - Le matériel : responsables, risques liés à l'utilisation de matériels.
3. Etre capable de rédiger les grandes lignes d'un règlement intérieur et d'un bulletin d'engagement.
 - Rédaction à partir de plusieurs exemples des principaux points du règlement intérieur,
 - Rédaction à partir de plusieurs exemples des principaux points du bulletin d'engagements.

➤ **Intervenants :**

Véronique CAUSSE ou Sophie FAURE, animatrices à la F. Cuma des Charentes

➤ **Méthodes et moyens pédagogiques :**

- Apports théoriques et techniques,
- Travail à partir de différents modèles,
- Exercices pratiques,
- Travail en groupe et individuel.

➤ **Informations pratiques :**

Durée : 10h30 (3 demi-journées)

Lieux : en fonction des inscrits,

Participation demandée pour l'ensemble du stage et par stagiaire (hors repas et déplacements qui restent à la charge du stagiaire ou de l'employeur) :

- sans participation des fonds de formation (pour les employeurs et pour agriculteurs qui ne sont pas éligibles VIVEA) : 220.50 €
- pour les agriculteurs éligibles VIVEA : 42 €

Optimiser ses relations avec son salarié – niveau 1

Permettre l'identification et l'analyse des situations posant problème dans la relation employeur/salarié. Permettre aux stagiaires une prise en main de leur fonction d'employeur en clarifiant le rôle et les fonctions de chacun.

➤ **Public visé :**

Exploitant responsable de salariés

➤ **Programme :**

1. Mise en confiance du groupe :

- Tour de table de présentation,
- Objectifs et attentes,
- Règles de fonctionnement.

2. Comprendre les relations employeurs/salariés :

- Représentations et attentes des employeurs vis-à-vis des salariés,
- Mise en valeur des attentes des salariés en réciprocité.

➤ **Intervenants :**

Georges RIGA, animateur à la Fcuma des Charentes et intervenant spécialisé sur cette thématique.

➤ **Méthodes et moyens pédagogiques:**

- Apports théoriques, techniques et méthodologiques,
- Exercices pratiques,
- Travail en groupe et individuel.

➤ **Informations pratiques :**

Durée : 7h00 (1 journée).

Lieux : en fonction des inscrits,

Participation demandée pour l'ensemble du stage et par stagiaire (hors repas et déplacements qui restent à la charge du stagiaire ou de l'employeur) :

- sans participation des fonds de formation (pour les employeurs et pour agriculteurs qui ne sont pas éligibles VIVEA) : 210 €
- pour les agriculteurs éligibles VIVEA : 42 €

CONSTRUIRE SON DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES (DUER)**Niveau 1*****Acquérir la capacité à établir et à actualiser son DUER*****➤ Public visé :**

Exploitant responsable de salariés CUMA.

➤ Programme :

1. Connaître et comprendre le DUER : la législation, les obligations, l'intérêt et ses spécificités CUMA :
 - Présentation générale du DUER : historique, législation, démarche globale et intérêt du DUER au-delà du simple aspect administratif,
 - La spécificité CUMA : qui est impliqué dans la mise en place du DUER, les particularités liées à l'aspect collectif CUMA : que doit-on analyser et que doit-on répertorier dans un schéma collectif d'exploitants et de dispositifs salariaux divers ?
2. Présentation de la méthodologie de réalisation DUER:
 - La démarche globale
 - La démarche dans les structures multi-sociétales liées (cadre CUMA)
3. Savoir élaborer un DUER sur ordinateur
 - Sélection des activités exercées par le salarié
 - Identification des tâches pour chaque activité
 - Identification des situations à risques ou des risques par tâches

➤ Intervenants :

Sophie FAURE, animatrice à la F. Cuma des Charentes et intervenant de la MSA des Charentes spécialiste de la prévention des risques.

➤ Méthodes et moyens pédagogiques:

- Apports théoriques, techniques et méthodologiques, outils informatiques supports
- Visite site d'une Cuma employeuse de main d'œuvre en support pour établir un DUER type,
- Exercices pratiques,
- Travail en groupe et individuel.

➤ Informations pratiques :

Durée : 7h00 (1 journée)

Lieux : en fonction des inscrits,

Participation demandée pour l'ensemble du stage et par stagiaire (hors repas et déplacements qui restent à la charge du stagiaire ou de l'employeur) :

- sans participation des fonds de formation (pour les employeurs et pour agriculteurs qui ne sont pas éligibles VIVEA) : 210 €
- pour les agriculteurs éligibles VIVEA : 42 €

ENTREtenir ET REALISER LA MAINTENANCE DES ENSILEUSES

Perfectionner le savoir-faire des responsables ensileuse au niveau de l'entretien hivernal, des détections de pannes et des réparations nécessaires.

➤ **Public visé :**

Adhérent ou non de CUMA. Salariés de CUMA ou d'exploitations agricoles.

➤ **Programme :**

1. Approfondir la connaissance du fonctionnement d'une ensileuse par la présentation des différents éléments de l'ensileuse,
2. Localiser les éléments d'intervention d'entretien et réglages périodiques,
3. Mise en pratique de différentes interventions sur une ensileuse.

➤ **Intervenants :**

Nicolas FIGEAC, conseiller machinisme à la F. Cuma des Charentes et Simon DUBLIN formateur en agroéquipement à la MFR SEVREUROPE (79).

➤ **Méthodes et moyens pédagogiques :**

- Documentation technique des constructeurs,
- Diaporama et visuels techniques,
- Ensileuses pré-démontés sur lesquelles les stagiaires pourront travailler.

➤ **Informations pratiques :**

Durée : 8h00 (1 journée)

Lieux : en fonction des inscrits,

Participation demandée pour l'ensemble du stage et par stagiaire (hors repas et déplacements qui restent à la charge du stagiaire ou de l'employeur) :

- sans participation des fonds de formation (pour les employeurs et pour agriculteurs qui ne sont pas éligibles VIVEA) : 240 €
- pour les agriculteurs éligibles VIVEA : 80 €

MOISSONNER VITE ET BIEN

Etre capable de reconnaître les éléments essentiels de la moissonneuse pour les régler, les adapter. Savoir diagnostiquer les voies possibles d'amélioration de la récolte et adapter les bonnes pratiques de battage.

➤ **Public visé :**

Adhérent ou non de CUMA. Salariés de CUMA ou d'exploitations agricoles.

➤ **Programme :**

1. Apprendre à bien connaître les éléments essentiels d'une moissonneuse batteuse :
 - Présentation des organes d'une moissonneuse-batteuse : contre batteurs et grilles spécifiques,
 - Présentation des moyens qui permettent d'améliorer l'efficacité des moissonneuses-batteuses,
2. Apprendre à connaître les espèces et à apprécier les réglages les mieux adaptés :
 - Présentation des caractéristiques des espèces,
 - Présentation des différents réglages les plus adaptés dans la région.
3. Assimiler les innovations : atouts et contraintes des différents modèles de machines,
4. Pratiquer les réglages sur une moissonneuse et mettre en pratique les connaissances acquises en cours de formation.

Intervenants :

Nicolas FIGEAC, conseiller machinisme à la F. Cuma des Charentes et Nicolas THIBAUD spécialisé dans l'agronomie, le machinisme et les récoltes.

➤ **Méthodes et moyens pédagogiques :**

- Diaporama de formation,
- Echanges avec la salle,
- Moissonneuses-batteuses pour visualisation et réglages,
- Echantillons de graines, plantes,
- Documentation des constructeurs.

➤ **Informations pratiques :**

Durée : 7h00 (1 journée),

Lieux : en fonction des inscrits,

Participation demandée pour l'ensemble du stage et par stagiaire (hors repas et déplacements qui restent à la charge du stagiaire ou de l'employeur) :

- sans participation des fonds de formation (pour les employeurs et pour agriculteurs qui ne sont pas éligibles VIVEA) : 175 €
- pour les agriculteurs éligibles VIVEA : 35 €.

***Nous pouvons mettre en place des formations autour de l'utilisation,
le réglage et la maintenance de matériels autres : machines à vendanger, chargeurs
télescopiques***

➤ **Public visé :**

Adhérent ou non de CUMA. Salariés de CUMA ou d'exploitations agricoles.

➤ **Programme :**

A adapter à la demande.

Intervenants :

Nicolas FIGEAC, conseiller machinisme à la F. Cuma des Charentes et éventuellement un intervenant spécialisé.

➤ **Méthodes et moyens pédagogiques :**

- Diaporama de formation,
- Echanges avec la salle,
- Matériel pour visualisation et réglages,
- Documentation des constructeurs.

➤ **Informations pratiques :**

Durée : 7h00 (1 journée),

Lieux : en fonction des inscrits,

Participation demandée pour l'ensemble du stage et par stagiaire (hors repas et déplacements qui restent à la charge du stagiaire ou de l'employeur) :

- sans participation des fonds de formation (pour les employeurs et pour agriculteurs qui ne sont pas éligibles VIVEA) : 175 €
- pour les agriculteurs éligibles VIVEA : 35 €.

ORGANISER ET REALISER UN INVESTISSEMENT***Acquérir la capacité à mettre en place un projet d'investissement raisonné et définir une politique de financement*****➤ Public visé :**

Exploitant membre ou non de CUMA.

➤ Programme :

1. Savoir mettre en place des outils de gestion de projet :

- Etablir un plan d'investissement à moyen terme,
- Mise en œuvre d'un cahier des charges,
- Mise en œuvre d'un appel d'offres,
- Démarches à mettre en œuvre dans le cadre d'un investissement CUMA.

2. Etre capable, à partir de l'analyse financière, d'établir un plan de financement et un coût de revient prévisionnel :

- Analyse financière : principaux ratios à prendre en compte dans le cas d'un investissement,
- Mise en place d'un plan de financement et ses différentes composantes,
- Présentation des outils MECAFLASH, MECAGEST et MECATRAVAIL,
- Calcul coût de revient prévisionnel.

➤ Intervenants :

Nicolas FIGEAC et Georges RIGA, animateurs à la F. Cuma des Charentes.

➤ Méthodes et moyens pédagogiques:

- Apports théoriques et techniques,
- Exercices pratiques,
- Travail en groupe et individuel.

➤ Informations pratiques :

Durée : 7h00 (1 journée),

Lieux : en fonction des inscrits,

Participation demandée pour l'ensemble du stage et par stagiaire (hors repas et déplacements qui restent à la charge du stagiaire ou de l'employeur) :

- sans participation des fonds de formation (pour les employeurs et pour agriculteurs qui ne sont pas éligibles VIVEA) : 175 €
- pour les agriculteurs éligibles VIVEA : 35 €.

MAITRISER SES CHARGES DE MECANISATION

Connaître, analyser mes charges de mécanisation, utiliser les leviers à ma disposition

➤ **Public visé :**

Exploitant membre ou non de CUMA.

➤ **Programme :**

1. Calculer et comprendre les coûts de mécanisation de son exploitation :
 - Différentes définitions et composantes des coûts de mécanisation,
 - Points sensibles,
 - Les outils pour mesurer, comparer, analyser ses charges de mécanisation,
 - Calcul du coût de mécanisation optimisée pour chaque stagiaire.
2. Savoir analyser les leviers et facteurs intervenant dans la mise en place d'une stratégie de mécanisation :
 - Disponibilité de la main d'œuvre,
 - Mécanisation,
 - Délégation des travaux,
 - Autres caractéristiques de l'exploitation.

➤ **Intervenants :**

Véronique CAUSSE et Georges RIGA, animateurs de la F. Cuma des Charentes

➤ **Méthodes et moyens pédagogiques:**

- Apports théoriques et techniques,
- Outil Mécaflash,
- Travail en groupe et individuel.

➤ **Informations pratiques :**

Durée : 7h00 (1 journée),

Lieux : en fonction des inscrits,

Participation demandée pour l'ensemble du stage et par stagiaire (hors repas et déplacements qui restent à la charge du stagiaire ou de l'employeur) :

- sans participation des fonds de formation (pour les employeurs et pour agriculteurs qui ne sont pas éligibles VIVEA) : 175 €
- pour les agriculteurs éligibles VIVEA : 35 €.

LE FONCTIONNEMENT D'UN GROUPE

Acquérir des méthodes d'animation de groupe afin de favoriser son développement

➤ **Public visé :**

Membres de groupes, CUMA, groupes de développement, souhaitant s'impliquer afin de développer le groupe.

➤ **Programme :**

1. Acquisition des aspects fondamentaux de l'animation de réunion :
 - Le rôle, les fonctions et les compétences de l'animateur,
 - Conditions de réussite d'une réunion,
 - Préparer sa réunion : Définir des objectifs et les points à traiter.
2. Etre capable de mettre en place des outils facilitant l'expression, de générer du débat, de dépasser des points de désaccord, faire des choix, prendre une décision :
 - Des outils d'animation à utiliser en fonction des situations,
 - Méthodes et outils interactifs avec mise en pratique,
 - Gestion des comportements conflictuels.

➤ **Intervenant :**

Georges RIGA, animateur à la F. Cuma des Charentes.

➤ **Méthodes et moyens pédagogiques:**

- Apports théoriques et techniques,
- Exercices pratiques,
- Travail en groupe et individuel.

➤ **Informations pratiques :**

Durée : 7h00 (1 journée),

Lieux : en fonction des inscrits,

Participation demandée pour l'ensemble du stage et par stagiaire (hors repas et déplacements qui restent à la charge du stagiaire ou de l'employeur) :

- sans participation des fonds de formation (pour les employeurs et pour agriculteurs qui ne sont pas éligibles VIVEA) : 175 €
- pour les agriculteurs éligibles VIVEA : 35 €.

FORMALISER LE PROJET COLLECTIF DANS LA CUMA

Acquérir la capacité de se projeter dans l'avenir des adhérents et de la CUMA

➤ **Public visé :**

Exploitants de Charente adhérents ou futurs adhérents de CUMA.

➤ **Programme :**

1. Connaître les objectifs et les besoins de chacun. :
 - Objectifs et besoins en matière de matériels,
 - Objectifs et besoins en matière de main d'œuvre,
 - Objectifs et besoins en matière de bâtiments et d'ateliers réparations.
2. Savoir définir un projet collectif :
 - Définition d'objectifs et besoins collectifs à partir des besoins individuels,
 - Définir les moyens à mettre en œuvre.

➤ **Intervenant :**

Georges RIGA, animateur à la F. Cuma des Charentes.

➤ **Méthodes et moyens pédagogiques:**

- Apports théoriques et techniques,
- Exercices pratiques,
- Travail en groupe et individuel.

➤ **Informations pratiques :**

Durée : 7h00 (1 journée),

Lieux : en fonction des inscrits,

Participation demandée pour l'ensemble du stage et par stagiaire (hors repas et déplacements qui restent à la charge du stagiaire ou de l'employeur) :

- sans participation des fonds de formation (pour les employeurs et pour agriculteurs qui ne sont pas éligibles VIVEA) : 175 €
- pour les agriculteurs éligibles VIVEA : 35 €.